

ID: 040-214001547-20200704-20200711-DE

## DEPARTEMENT DES LANDES CANTON DE CASTETS ARRONDISSEMENT DE DAX

COMMUNE DE LEVIGNACQ EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2020

Nombre

De Conseillers en Exercice :

11

De Présents :

11

De Votants :

11

#### N°2020.07.11

L'an deux mil vingt et le quatre du mois de juillet à dix heures, le Conseil Municipal de Lévignacq, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 30 juin 2020, sous la présidence de Monsieur CAULE Jean-Claude, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Monsieur MINVIELLE Jean Michel, Premier Adjoint, Madame LAMBLIN Laurence, Second Adjoint, Madame PEREIRA Marie Hélène, Monsieur LANGLOIS Lukas, Monsieur DA SILVA Jean, Madame PONASSIE Evelyne, Madame LAVIGNE Noëlle, Madame LARROCHE Marie-Claude, Madame CHAGNON Agnès et Monsieur DESBIEYS Joseph, conseillers municipaux. <u>Absent</u>: néant.

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur LANGLOIS Lukas a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

# OBJET: DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'article L2122-1 du Code général des collectivités territoriales qui dispose : « Il y a, dans chaque commune, un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du conseil municipal ».

**VU** l'article L2122-2 du Code général des collectivités territoriales qui dispose : « Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ».

L'effectif légal du conseil municipal de la commune de LEVIGNACQ étant de 11, il ne peut y avoir plus de trois adjoints au maire.



ID: 040-214001547-20200704-20200711-DE

# Après avoir délibéré, le conseil municipal D E C I D E

- DE FIXER à 2 le nombre des adjoints de la commune de LEVIGNACQ.

Fait et délibéré en séance, Les jours mois et an ci-dessus, Pour Extrait conforme, Le Maire,

LE Jean Claude